

Avis de constitution

SOCIETE « BAH AMADOU TRANSPORT ET SERVICES »

Siège Abidjan Marcory Remblais, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Jan 2024, et enregistrés au Plateau le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAH AMADOU TRANSPORT ET SERVICES »

Objet :

- Transport
- Transport du privé du personnel
- Vente de pièces détachées automobile
- Location de véhicule.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Remblais, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M BAH AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00541 du 19/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03551/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

